

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, June 21, 1989

[Text]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 5.15 p.m., to organize the activities of the committee.

Mr. Paul Belisle, Clerk of the Committee: Honourable senators, I call the meeting to order. The first item of business on the agenda is the election of a chairman. I am ready to receive nominations.

Senator Lewis: I nominate Senator Nurgitz.

The Clerk of the Committee: Are there any further nominations? In that event, I declare the nominations closed.

It is moved by Senator Lewis that Senator Nurgitz do take the chair of this committee as chairman. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Clerk of the Committee: I declare the motion carried and invite Senator Nurgitz to take the chair.

Senator Nathan Nurgitz (Chairman) in the Chair.

The Chairman: I thank you. I do not have many comments to make. However, I have a few matters that I will be addressing toward the end of the meeting. I have undertaken to hold this meeting very quickly. I thank you for your confidence. I hope that we will have as enjoyable a time in this committee as we have in the past. That was due in large measure to our former chairman. I would like to pay tribute to her and hope that I can carry on the fine tradition of Senator Joan Neiman.

With that, honourable senators, we will proceed to the election of a deputy chairman. Do I have a mover for that motion?

Senator Doyle: Yes, I move that Senator Stanbury be elected deputy chairman.

The Chairman: Are there any further nominations? In that event, I declare the nominations closed. I declare Senator Stanbury the deputy chairman of the committee.

The next item on the agenda is the election of the Subcommittee on Agenda and Procedure, commonly known as the steering committee. That subcommittee is normally composed of the chairman, the deputy chairman and one further honourable senator. We normally have a senator from the majority party, and I will entertain a motion for that position.

Senator Fairbairn: I move that that third person be Senator Neiman. At this time, if I may, I would also like to thank Senator Neiman for her inspired leadership in the last few years through some very difficult issues. May I say that it was a pleasure to serve on this committee with her.

Senator Petten: Perhaps that could be framed in the form of a resolution.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 21 juin 1989

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui à 17 h 15 pour organiser les activités du Comité.

M. Paul Bélisle, greffier du Comité: Honorables sénateurs, la séance est ouverte. Le premier article à l'ordre du jour porte sur le choix d'un président. Je suis prêt à recevoir les mises en candidature.

Le sénateur Lewis: Je propose le sénateur Nurgitz.

Le greffier du Comité: Y a-t-il d'autres candidatures? Comme il n'y en a pas, je déclare la période de mise en candidature close.

Le sénateur Lewis propose que le sénateur Nurgitz soit nommé à la présidence du Comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le greffier du Comité: Je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Nurgitz à venir occuper le fauteuil.

Le sénateur Nurgitz (président) occupe le fauteuil.

Le président: Je vous remercie. Je n'ai pas beaucoup de commentaires à formuler. Il y a toutefois quelques points dont je vous entretiendrez vers la fin de cette réunion. J'ai l'intention de procéder très rapidement aujourd'hui. Je vous remercie de votre confiance. J'espère que nous aurons autant de plaisir que par le passé à travailler ensemble au sein de ce Comité. À cet égard, nous sommes en grande partie redevables à notre présidente, la sénatrice Joan Neiman. Je lui rends hommage aujourd'hui et j'espère être à la hauteur de la tradition qu'elle a si bien su imposer.

Sur ce, honorables sénateurs, nous allons procéder à l'élection d'un vice-président. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Doyle: Oui, je propose que le sénateur Stanbury soit élu vice-président.

Le président: Y a-t-il d'autres candidatures? S'il n'y en a pas, je déclare la période de mise en candidature close. Je déclare le sénateur Stanbury vice-président du Comité.

Le prochain point à l'ordre du jour porte sur l'élection du sous-comité du programme et de la procédure, communément appelé comité directeur. Ce sous-comité est normalement composé du président, du vice-président et d'un autre honorable sénateur qui, normalement, représente le parti au pouvoir. J'attends les propositions de candidatures pour ce poste.

Le sénateur Fairbairn: Je propose que cette troisième personne soit la sénatrice Neiman. En même temps, j'aimerais en profiter, si vous le permettez, pour remercier la sénatrice Neiman pour l'extraordinaire esprit de décision dont elle a fait preuve ces dernières années dans certaines situations délicates. Pour moi, ce fut un plaisir de travailler au sein de ce Comité avec elle.

Le sénateur Petten: Peut-être pourrions-nous en faire une résolution.